

Mariage en france avec un algerien visa touristique

Par kari64, le 13/03/2017 à 19:10

bonjour

je suis une algérienne qui vie en France avec un titre de séjour de 10ans je voudrai me marier avec un algérien qui a obtenu un visa touristique ma demande de mariage en France est accepte mais le problème est: si je peut faire les démarches devant l'ofii en sachant que j'ai un appartement et j'ai un travaille merci de me répondre.

Par amajuris, le 13/03/2017 à 20:28

bonjour,

vous devez une demande de regroupement familial.

voir ce lien:

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N11165

salutations